

UFR des Sciences Pharmaceutiques Direction de l'UFR

Bordeaux, le 05/05/2026

146, rue Léo Saignat – case 9 - CS 61292 33076 Bordeaux Cedex

Procès-verbal du Conseil d'UFR – Séance plénière du 27 avril 2026
--

Absent.es représenté.es : V. Dubois, V. Michel, T. Richard, P. Waffo-Teguo, E. Badarau, G. Da Costa, JP. Lasserre, H. Hsein, F. Laurent.

Absent.es non représenté.es : JF. Quignard, L. Azema, M. Bouillet, A. Chtioui, N. Dulucq, M. Escoubet, L. Mora, L. Morillon, N. Rassi, F. Seurin, F. Jeanson, C. Malchere, P. Naty-Daфин, P. Saint-Yrieix

Le quorum étant atteint (23 présents ou représentés sur 37), le Doyen ouvre la séance à 16h30.

1. Approbation du procès-verbal du 23 mars 2026

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 23 mars 2026 est soumis à approbation.

Vote : Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**, sous réserve de **trois modifications demandées**.

2. Informations générales

2.1 Organisation Galien 2026

Un point d'étape est présenté concernant l'organisation de l'événement Galien 2026, qui aura lieu le vendredi 26 juin dans l'amphithéâtre 3, pour les 146 étudiant.es de la promotion Camille Lataste-Dorolle.

Les actions réalisées à ce jour sont les suivantes :

- Nom de promotion : validé
- Commandes : traiteur, photographe, La Bulle Endormie, devis tenues, réservation locaux
- Liste étudiant.es concerné.es
- Première réunion avec UB-Event réalisée
- Contact Léa Josefowicz : ok
- Contact étudiants -aide le jour J

Plusieurs éléments sont discutés :

- Nécessité de **clarifier le tarif d'intervention d'UB-Event** et de demander un **devis plus détaillé**
- Mme Bestel attire l'attention sur la nécessité de prévoir un **temps de formation pour les étudiants mobilisés** en appui à l'événement
- Questions organisationnelles en suspens : Installation de la décoration (lettres de l'UB, éclairage)

Il est également précisé :

- Qu'un **vote de cartes cadeaux** interviendra lors du Conseil du 26 mai
- Qu'il conviendra de **préciser le poste "rangement fin du Galien"** afin de faciliter un appel à volontaires

Enfin, il est convenu de distribuer aux étudiant.es des rouleaux d'autocollants de la campagne « Dépiste ton daron », et de compléter le livret avec les photos des personnels de la scolarité. Le trio de musiciens est validé.

2.2 Actualités juridiques et réglementaires

(Cf annexe 1)

2.3 Convention avec l'IMT Albi

La convention entre l'UB et l'IMT – Albi est présentée, dans le cadre de son renouvellement.

La convention établit un **partenariat entre l'Université de Bordeaux (UFR Sciences Pharmaceutiques) et IMT Mines Albi** pour mettre en place un **double diplôme** permettant aux étudiants en pharmacie (filière industrie) d'obtenir à la fois le **diplôme d'État de Docteur en Pharmacie** et le **diplôme d'ingénieur d'IMT Mines Albi**.

Les étudiants ayant validé les cinq premières années de pharmacie peuvent candidater à la **2^e année de la formation d'ingénieur** après sélection. Ils suivent alors des enseignements dans les deux établissements ainsi qu'un **stage en entreprise d'au moins six mois**.

À l'issue du parcours et après la **soutenance de la thèse de pharmacie**, les étudiants obtiennent les deux diplômes. La formation peut être suivie **sous statut étudiant ou en alternance**. La convention est effective à partir du **1er septembre 2024** jusqu'à la fin de l'accréditation des formations.

2.4 Avancement des travaux du bâtiment de pharmacie

Un point détaillé est présenté concernant l'aménagement des locaux. (Cf annexe 2)

Le secteur de biophysique sera implanté dans un ancien espace de plateforme situé au 1er étage du bâtiment Pharmacie 2 (environ 105 m²), comprenant :

- Une salle de travaux pratiques (environ 50 m²)
- Un local préparatoire (environ 13 m²)
- Un second préparatoire (environ 10 m²)
- Un bureau pour les enseignants
- Une salle sombre dédiée aux travaux pratiques d'optique

Mme Vanessa Desplat signale que **sa salle de TP actuelle est trop exiguë** et demande un agrandissement sur les 2 bureaux existants.

Un point spécifique sera organisé à ce sujet avec elle, le Doyen, les Vice-doyennes, et M. Loïc Rivière.

Les espaces **E108 et E108a**, appelés à être libérés, sont identifiés comme pistes possibles.

D'autres locaux sont à examiner :

- **E116 et E116a**
- Le **bureau provisoire de la médecine du travail**

2.5 Salle des collections de la pharmacie

Proposition portée par la Pre Isabelle Baudrimont, présidente de la société de pharmacie de Bordeaux : Il est possible de visiter la salle, de 13h à 15h, aux dates suivantes : 5 et 19 mai, 9 et 23 juin.

Accès : RDC bâtiment pharmacie 2, entrée côté parking.

3. Aspects pédagogiques

3.1 Bilan de la cérémonie de diplomation du DEUST PTP

La cérémonie a rassemblé environ **240 personnes**.

La seconde promotion (2023-2025) porte le nom de Claude Bernard.

L'événement a été organisé avec l'appui d'UB-Event, et s'est déroulé dans de bonnes conditions.

3.2 Tarification des diplômes en formation continue (DN et DU)

La proposition de tarification des diplômes nationaux et universitaires en formation continue est présentée.

(Cf annexe 3)

Vote : La proposition est **approuvée à l'unanimité**.

3.3 Modification de l'horaire de l'examen PL3-10

L'épreuve du 22 mai initialement prévue à 9h est décalée à 11h30.

Vote : La modification est **approuvée à l'unanimité**.

3.4 Réservation des locaux – semestre 1 (2026-2027)

Les modalités de réservation des locaux pour le semestre 1 de l'année universitaire 2026-2027 sont présentées.

Indisponibilité des amphithéâtres 3 à 12 pour la période d'octobre 2026 en raison des examens EDN DFASM3 sur tablettes : du **vendredi 9.10** au **lundi 19.10.2026** (Amphis [3-4-5-6-7-8-9-10-11-12](#) + Salles [46A-B-C](#) + [48-49-50-52](#)).

Les amphithéâtres 3-4-5-9 seront indisponibles pour Happy Doc du mercredi 2.09 au jeudi 3.09.2026.

Les emplois du temps sont à envoyer **avant le 22 mai 2026** à Mme Sicaud.

Plusieurs remarques sont formulées :

- La présence de **7 jours sans cours** est jugée excessive.
- M. Sevenet doit échanger avec Mme Chassaing à ce sujet et fera un retour lors du prochain Conseil (sous réserve).

Par ailleurs, des pistes d'optimisation sont évoquées :

- Possibilité d'utiliser les **amphithéâtres d'odontologie et de l'ISPED**
- Disponibilité confirmée de **l'amphithéâtre 1**

4. Aspects budgétaires

4.1 Contribution aux Olympiades 2026

Jeudi 9 avril 2026 : étudiant.es de l'UFR

Vendredi 22 mai 2026 : étudiant.es du Deust PTP de la Réunion

Des interrogations subsistent quant au calendrier pour les Olympiades pharmacie.

Une demande de financement de **300 €** par l'UFR est présentée.

Vote : La demande est **approuvée à l'unanimité**.

4.2 Contribution au congrès APPEX

Le congrès de l'Association pour la promotion des pharmacies expérimentales est présenté. Une demande de financement de **600 €** est soumise au Conseil.

Vote : La demande est **approuvée à l'unanimité**.

4.3 Calendrier SOLTEA 2026

La plateforme sera ouverte aux employeurs le 26 mai 2026.

1ère période de répartition

Du 26 mai au 21 août 2026

Durée : 12 semaines

1er versement à partir du **1er septembre 2026**

2ème période de répartition

Du 3 septembre au 21 octobre 2026

Durée : 7 semaines

2ème versement à partir du **5 novembre 2026**

Fonds non répartis

- Fin de campagne : fin octobre

Versement des fonds non répartis à partir du **26 novembre 2026**

Code UAI : 0332004Z

5. Ressources humaines

5.1 Composition des commissions ATER

La composition des 3 commissions chargées du recrutement des ATER est présentée.

Des ajustements sont demandés par rapport aux tableaux présentés :

- Ajout de **Laurent Azéma** en chimie physique ;
- Correction des statuts :
 - S. Krisa en professeur (PR)
 - D. Duluc en professeur (PR)
- Précision concernant Guillaume Bouguez, déjà présent l'année précédente.

Vote : Les commissions sont **validées à l'unanimité**, sous réserve des modifications demandées. (Cf annexe 4)

5.2 Bilan des postes d'ATER

Quatre postes ont été demandés :

1/ ATER biologie cellulaire (section 87)

2/ ATER hématologie (section 87)

3/ ATER toxicologie (section 86)

4/ ATER pharmacognosie (section 86)

Seul le poste en pharmacognosie a été accordé par renouvellement. Un rendez-vous est prévu entre le Doyen et Mme Chassaing (mercredi matin) afin d'identifier des solutions pour les **trois postes non pourvus**.

Un second poste ATER a été obtenu avec un mi-temps partagé entre la toxicologie et l'hématologie.

Concernant la biologie cellulaire, ce devrait être un support de poste de contractuel qui sera utilisé.

5.3 Calendrier des opérations : doctorants avec mission complémentaire d'enseignement (Cf annexe 5)

Il est précisé que les doctorant-es inscrit-es en troisième année ne sont pas éligibles.

M. Tchoreloff soulève le cas particulier des **Normaliens**, financés par une bourse et soumis à une obligation d'enseignement. Il va se renseigner auprès du service RH sur la procédure à suivre.

6. Questions diverses

6.1 Procédure de sélection des passerelles

Le Doyen indique que la procédure est en cours.

Données présentées :

- 129 dossiers déposés, dont :
 - Environ 50 issus de licence
 - Environ 50 issus de DEUST
 - Une quinzaine de brevets professionnels

- Une quinzaine de masters

Ces candidatures concernent des admissions en **2e ou 3e année**.

Par ailleurs, **4 dossiers internationaux hors Union européenne** ont été retenus.

6.2 Hommages

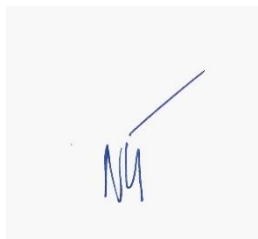
Le Conseil est informé :

- Du décès d'**Isabelle Maachi**, cheffe du service pharmacie du CHU de Bordeaux ; un hommage sera rendu lors du Conseil de 26 mai
- Du décès de **Mme Pellegrin**, épouse du Professeur Pellegrin

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **18h55**.

Pr Nicolas SEVENET
Doyen



Annexe 1

Officine

- Décret n° 2026-288 du 17 avril 2026 relatif à la prise en charge par l'assurance maladie des protections périodiques réutilisables en application de l'article L. 162-59 du code de la sécurité sociale
 - Définition des produits concernés (coupes et culottes menstruelles), des modalités d'inscription sur la liste des produits et prestations remboursables ; avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
 - distribution par le réseau des pharmacies d'officine jusqu'à une date à définir
 - prise en charge : 2 par an, pour personnes de moins de 26 ans + celles bénéficiant de la complémentaire santé solidaire
- Décret n° 2026-285 du 16 avril 2026 relatif à la participation des assurés aux frais afférents aux médicaments à service médical rendu faible, ainsi que des ayants droit des bénéficiaires d'une rente par suite d'un accident du travail ou liée à une maladie professionnelle
 - supprime l'exonération de la participation des assurés en affection longue durée aux frais relatifs aux médicaments à service médical rendu faible.

Dispositifs médicaux

- Décret n° 2026-298 du 17 avril 2026 relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro

Et Décret n° 2026-299 du 17 avril 2026 relatif aux dispositifs médicaux

- actualisation du CSP suite à l'entrée en vigueur du RDM (et RDM-DIV) et de l'ordonnance de 2022
 - définitions, obligation de documents en français (étiquetage, notice, carte d'implant ...)
 - déclarations d'activité (industriels)
 - Réactovigilance / matériovigilance : organisation, dont le correspondant régional de MV et RV, obligations des acteurs, dont les correspondants locaux de matério/réactovigilance
 - Règles particulières de traçabilité pour certains dispositifs :
 - Obligation pour les professionnels (hors établissement de santé) habilités à réaliser les tests rapides d'orientation diagnostique ou pouvant dispenser les dispositifs d'autodiagnostic et durée de conservation des informations (3 ans) - -- entrée en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2027
 - Règles particulières de traçabilité applicables aux dispositifs implantables : obligation des ES, des services, des professionnels, du pharmacien d'officine
 - reconnaissance des prescriptions de DM au sein de l'UE
 - délivrance supplémentaire exceptionnelle de DM
 - restrictions de vente / produits et DM injectables contenant de l'acide hyaluronique

Université

- Arrêté du 10 avril 2026 fixant pour l'année 2026 la répartition par établissement public d'enseignement supérieur du nombre de promotions internes possibles en application du décret n° 2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés
- Dont 2 possibles à Bordeaux
- Arrêté du 3 avril 2026 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2026 et fixant les modalités de candidature
- Dont 1 à Bordeaux en 82
- Arrêté du 20 avril 2026 portant déclaration de vacance d'emplois de praticien hospitalier universitaire dans les disciplines médicales, pharmaceutiques et odontologiques
- Dont 1 à Bordeaux en 82
- Arrêté du 26 mars 2026 fixant les taux des bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace pour l'année universitaire 2026-2027
- Arrêté du 26 mars 2026 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace pour l'année universitaire 2026-2027

Divers

- LOI n° 2026-247 du 7 avril 2026 relative aux missions des professionnels de santé, vétérinaires, psychothérapeutes et psychologues des services d'incendie et de secours (1)
- dont liste des missions des pharmaciens de sapeurs-pompiers :
 - conception, encadrement, mise en œuvre, évaluation et inspection des activités relatives aux pharmacies à usage intérieur des services d'incendie et de secours.
 - hygiène et risques nucléaires, radiologiques, biologiques, bactériologiques, chimiques et explosifs.
- Arrêté du 26 mars 2026 modifiant l'arrêté du 27 février 2017 relatif au traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « portail de signalement des événements sanitaires indésirables »
- Extension au signalement des MDO
- Rajout d'une fonctionnalité d'échange entre déclarants et gestionnaires du signalement pour compléter le signalement

Annexe 2

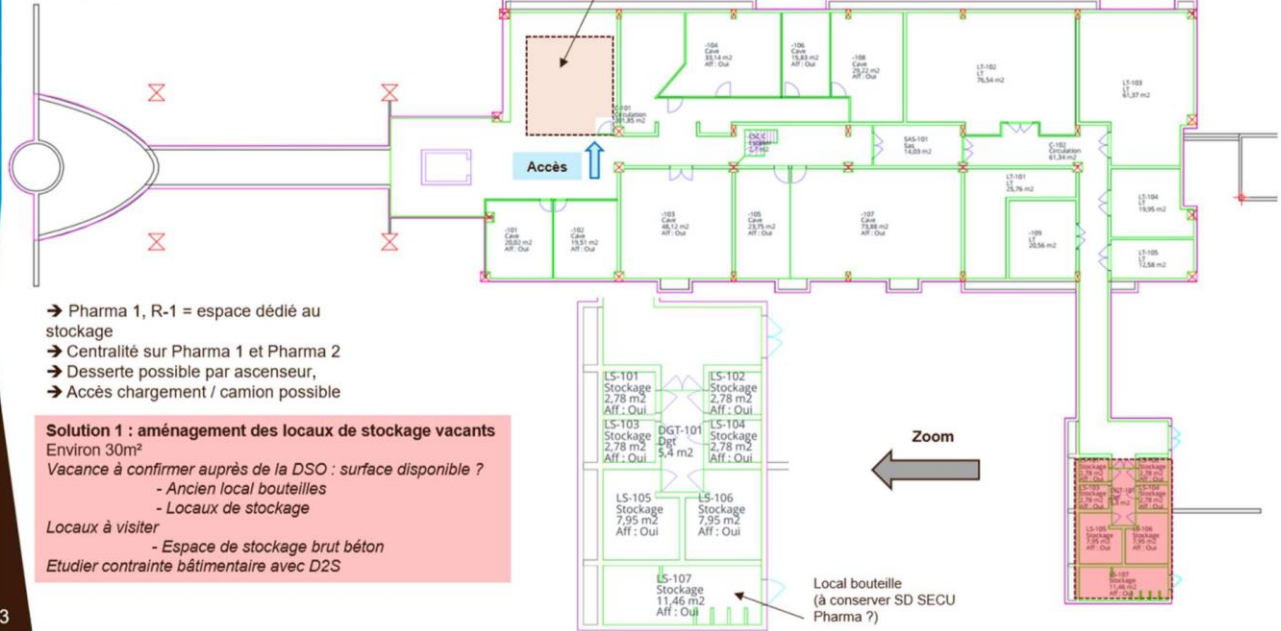
Pharma1_R-1

Faisabilité – STOCKAGE

FAISA Stockage UFR Pharma

Besoin théorique : environ 25 m²

Pharma 1 (218) / Sous sol 1



23

Remarques :

- ⇒ Jean Michel Perruchas précise que certains espaces mis en évidence sur la solution 1 ne sont pas vacants. Il précise également qu'il s'agit de locaux « bruts » qui en l'état ne permettent pas de stocker du matériel de type livres ou autres objets craignant l'humidité.
- ⇒ Dans la mesure de la faisabilité technique, l'UFR de Pharmacie est favorable à l'étude de la solution 2 : création d'un local de stockage d'environ 29.5 m².

Scenario CIBLE

Pharma2_Bat4_R+2

Faisabilité

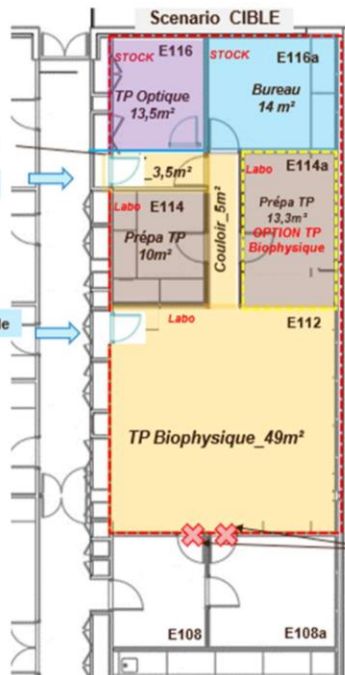
SCENARIO CIBLE

Surface périmètre étude : 105 m²
Biophysique : 96,50 m² + 8,5m² circulation
Stock Pharma : 0 m²

Création circulation

Accès à la salle

Accès à la salle



FAISA Relocalisation biophysique

Besoin théorique biophysique 78 m²

Stockage Pharma : R-1 Pharma 1

Projet de desserte :
Création d'un accès d'1 UP depuis la circulation C110 directement dans la salle E112
Création d'un second accès depuis le stock E116, raccordement sur la circulation existante
Condamnation de l'accès par E108, dépose du BAES

Validation de principe de la D2S sous réserves des points de vigilance transmis le 03/04/26

Condamnation des portes et dépose du BAES

Relogement de l'équipe de biophysique sans impact sur les bureaux E108 et E108a (occupation actuelle IFSI)

- ⇒ Les usagers seront associés lors des études de conception en cas de modification des plans d'aménagement intérieur

Annexe 3

TARIFS ANNUELS - Année universitaire 2026 - 2027
Frais de Formation : Diplômes Nationaux

Votés en conseil de composante le 27/04/2026

Votés en conseil de collège le 19/05/2026

		ADULTES EN REPRISE D'ETUDES			
		Tarification annuelle - Formation continue			
Intitulé du Diplôme	Responsable Pédagogique	Tarif de base (1)	Tarif après exonération partielle (2)	Tarif demandeur d'emploi (3)	
DEUST Production, contrôles et qualité des produits de Santé - 1 ^{ère} année	E. BARRON	5 000 €	3 400 €	1 600 €	Non ouvert en 2026-2027
DEUST Production, contrôles et qualité des produits de Santé - 2 ^{ème} année	E. BARRON	4 500 €	3 000 €	1 500 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie - 1 ^{ère} année	I. PASSAGNE - A. GAUBERT	6 300 €	4 500 €	2 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie - 2 ^{ème} année	I. PASSAGNE - A. GAUBERT	6 300 €	4 500 €	2 000 €	
Licence Professionnelle - Mention Métiers de la Qualité - Parcours Biologie médicale et établissements de santé	C. COL	6 000 €	4 000 €	2 000 €	Non ouvert en 2026-2027
Licence Professionnelle - Mention Métiers de la Qualité - Parcours Devenir manager d'équipe en production dans l'industrie pharmaceutique	C. COL				Non ouvert en 2026-2027
Licence Professionnelle - Mention Métiers de la Qualité - Parcours Industries de Santé	C. COL	6 000 €	4 000 €	2 000 €	Non ouvert en 2026-2027
Licence Professionnelle - Mention Métiers de la Qualité - Parcours Maintenance industrielle pharmaceutique	C. COL				Non ouvert en 2026-2027
Licence Professionnelle - Mention Industries Pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation, parcours Développement, production, maîtrise des process industriels	P. TCHORELOFF - V. MAZEL	5 600 €	2 800 €	1 800 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Licence Professionnelle - Mention Industries Pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation, parcours Innovation Durable En Cosmétique Verte (IDECov) : Pour des actifs éco-responsables	P. WAFFO-TEGUO - J.F. WEBER	6 500 €	NC	NC	Tarifs inchangés pour 2026-2027

Intitulé du Diplôme	Responsable Pédagogique	Tarif de base (1)	Tarif après exonération partielle (2)	Tarif demandeur d'emploi (3)	
Master 1 Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Industries pharmaceutiques et produits de santé (diplôme préparé en 1 an)	V. MICHEL	5 200 €	2 600 €	1 500 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 1 Sciences du Médicament et des produits de santé - 1 ^{ère} année Parcours Industries pharmaceutiques et produits de santé (diplôme préparé en 2 ans)	V. MICHEL	2 600 €	1 300 €	750 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
	V. MICHEL	2 600 €	1 300 €	750 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 1 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours "Interface Chimie-Biologie et Médicament" (ICBM) - 1 ^{ère} année	J. GUILLON - V. DESPLAT	5 000 €	2 500 €	1 600 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours "Interface Chimie-Biologie et Médicament" (ICBM) - 2 ^{ème} année	J. GUILLON - V. DESPLAT	5 000 €	2 500 €	1 600 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 1 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Plantes à valeur santé et biomolécules d'intérêt - 1 ^{ère} année					Non ouvert en 2026-2027
Master 2 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Plantes à valeur santé et biomolécules d'intérêt - 2 ^{ème} année					Non ouvert en 2026-2027
Master 1 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Technologies pour la santé (TECSAN) - 1 ^{ère} année	I. BERQUE-BESTEL	5 000 €	2 000 €	1 600 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Technologies pour la santé (TECSAN) - 2 ^{ème} année	I. BERQUE-BESTEL	5 000 €	2 000 €	1 600 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du médicament et des produits de santé - Parcours Développement analytique et contrôle qualité du Médicament et Produits de Santé (DACQ)	A. GAUBERT	10 000 €	8 000 €	5 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Analytical chemistry for drugs and natural products	B. FRIH	12 000 €	9 600 €	6 000 €	Non ouvert en 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Développement pharmaceutique, management de la production et qualité opérationnelle	T. KAUSS - C. COL	10 000 €	7 500 €	5 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - e-Parcours et innovations pharmacie clinique et pharmacocinétique	D. BREILH	6 000 €	3 000 €	1 000 €	Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Pharmacotechnie hospitalière					Non ouvert en 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Référent médical en région - Medical scientific liaison	M.L. SILVA	9000 € pour l'ensemble du Master Tarification par stagiaire en cas de VAE partielle, permettant l'autofinancement, dans la limite des 9000 € du master			Tarifs inchangés pour 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Responsabilités et Management de la Qualité dans les Industries de Santé	P. TCHORELOFF - V. BUSIGNIES	5 600 €	2 800 €	1 900 €	Non ouvert en 2026-2027
Master 2 - Mention Sciences du Médicament et des produits de santé - Parcours Stratégies Juridiques et Economiques de mise sur le marché des Produits de Santé (diplôme préparé en 1 an)	M. BAUMEVIELLE - C. PULON	10 000 €	7 500 €	4 000 €	Nouveaux tarifs en 2026-2027

(1) Tarif de base = tarif annuel pour les stagiaires de la Formation Professionnelle Continue pour lesquels les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou un organisme financeur

(2) Tarif après exonération partielle = tarif annuel pour les stagiaires de la Formation Professionnelle Continue pour lesquels les frais de formation font l'objet d'une exonération faute de prise en charge

(3) Tarif demandeur d'emploi = tarif annuel pour les demandeurs d'emploi

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE				
Zones à enseigner	Coût horaire de la formation	22,22 €	Tarif	Nbre stagiaires
	Durée de la formation théorique (hors stage)	450	RE financée	10 000 €
			RE non financée	7 500 €
			Demandeur d'emploi non financé	4 000 €
Master 2 Sciences du médicament et des produits de santé parcours Stratégies juridiques et économiques de mise sur le marché des produits de santé 2026/2027				

CHIFFRE D'AFFAIRES PREVISIONNEL	10 000 €
---------------------------------	----------

COÛTS DIRECTS			
COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés		273 €	0 €
- Maîtres de conférences et assimilés		177 €	0 €
- Professeurs agrégés et assimilés		189 €	0 €
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés		165 €	0 €
- Doctorants contractuels		92 €	0 €
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), lecteurs, maîtres de langue		113 €	0 €
- Vacataires non fonctionnaires	9	58 €	500 €
- Vacataires fonctionnaires	43	43 €	1 846 €
- Autres (honoraires de formation...)		500 €	0 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	52	46 €	2 347 €
COÛTS SPECIFIQUES			
- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)			175 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)			2 559 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)			
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)			938 €
- Autres frais spécifiques			
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES			3 671 €
I - TOTAL COÛTS DIRECTS			6 018 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)		39,8%	3 982 €

Proratisation des charges d'enseignement sur la base d'un effectif de 7 FI pour 1 FC : 69h effectuées par vacataires non fonctionnaires et 343,5h effectuées par vacataire fonctionnaire, plus 55h effectuées par bénévole soit un total de 469,5h

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")			
COÛTS DE SOUTIEN			
- Appui à la formation			0 €
- Documentation			0 €
- Valorisation et appui à la recherche			0 €
- Vie étudiante			0 €
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN			0 €
COÛTS DE SUPPORT			
- Gouvernance, pilotage, gestion			0 €
- Patrimoine immobilier			0 €
- Système d'information et numérique			0 €
TOTAL COÛTS DE SUPPORT			0 €
II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS			0 €
OU			
II2 - FRAIS DE GESTION		35%	3 500 €
III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)			9 518 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)		4,8%	482 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	9 518 €
dont coûts directs	6 018 €
dont coûts indirects	0 €
Coût complets de l'heure de formation	209,14 €
Marge sur coûts directs	3 982 €
en % du tarif de vente	39,8%
Marge sur coûts complets	482 €
en % du tarif de vente	4,8%
Nombre minimum de stagiaires REF	1
Nombre minimum de stagiaires RENF	2
Nombre minimum de stagiaires FI	3

Annexe 4

Sciences physico-chimiques et ingénierie des produits de santé – Madame Karen GAUDIN - Section 85

Disciplines	PU	MCU
Chimie physique		Laurent AZEMA Mathieu MARCHIVIE
Biophysique	Tristan RICHARD	Grégory DA COSTA
Chimie analytique	Karen GAUDIN	Éric LARGY
Pharmacie galénique	Pierre TCHORELOFF	
	Vincent MAZEL	
	Virginies BUSIGNIES	
Pharmacotechnie industrielle	Tina KAUSS	Clémentine AUBRY
Pharmacotechnie hospitalière		Guillaume BOUGUEON
Informatique		Brice AMADEO

Sciences du médicament et des autres produits de santé - Monsieur Stéphane Moreau-Section 86

Disciplines	PU	MCU
Chimie organique	Jean GUILLON	Guillaume COMPAIN
Chimie thérapeutique	Isabelle BERQUE BESTEL	Stéphane MOREAU
Droit et économie de la santé	Marine GRIOT	Maria Laura SILVA
Hydrologie		Emmanuelle BARRON
Pharmacie clinique	Dominique BREILH	
Pharmacognosie	Pierre WAFFO	Caroline ROUGER
Pharmacologie	Véronique MICHEL	Fabrice POURAGEAUD
Physiologie	Jean-François QUIGNARD	Delphine MAUREL
Toxicologie	Isabelle BAUDRIMONT	Arnaud COURTOIS

Sciences biologiques fondamentales et cliniques – Madame Béatrice L’Azou - Section 87

Disciplines	PU	MCU
Bactériologie	Corinne ARPIN Véronique DUBOIS	
Sciences végétales	Stéphanie CLUZET Stéphanie KRISA	
Hématologie	Vanessa DESPLAT	Laura DESBOURDES
Biochimie	Pascale DUFOURCQ Thomas TRIAN	
Biologie cellulaire	Béatrice L'AZOU	
Immunologie	Maria MAMANI-MATSUDA Dorothée DULUC	
Microbiologie		Océane MARTIN
Parasitologie	Loïc RIVIERE	